

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRIE



SEANCE DU  
8 Octobre 2024

OBJET DE LA  
DELIBERATION

INSTALLATION D'UN  
NOUVEAU CONSEILLER  
MUNICIPAL

**Séance ordinaire du 8 Octobre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 8 octobre à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 2 octobre 2024 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony. Mme BARLET Stéphanie. M. THUILLIEZ Laurent (Proc. De Mme LEMAIRE Sabrina). Mmes WERQUIN Mildred (Proc. De M. HENAUX Christophe). DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric (Arrivé en cours de séance à 19h20). Mmes MIJUN Peggy (Arrivée en cours de séance à 19h10). POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laëtitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). DUBOIS Jeanne-Marie. LEWILLE Laura. MM. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. Mme ANDRE Laëtitia (Proc. De M. DEBEAUMONT Pierre). M. VANDERSTEEN Pascal. Mme MADAU Graziella. M. SZYSZKA Jacques. Mmes JORION Geneviève. LEFEBVRE Marie-José. M. DUMON Michel.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes CABOCHE Cécile. LEMAIRE Sabrina. MM. DEBEAUMONT Pierre. HENAUX Christophe.

Absents excusés : MM. MARTIN Bernard. RUCAR André

Absents : MM. TAVERNIER Michel. THERY Eric.

Secrétaire de séance : Mme DOUTERLUNGNE Marine.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Electoral et notamment son Article L270,

**Vu** le Procès-Verbal du 03 Juillet 2020 portant élection du Maire et des Adjoints,

**Vu** le Tableau du Conseil Municipal,

**Vu** la lettre de démission de Monsieur CANIPET Jérôme de ses fonctions de 7<sup>ème</sup> Adjoint et de Conseiller Municipal, adressée à Monsieur le Préfet,

**Vu** l'acceptation de la démission de ses fonctions par Monsieur le Préfet, par courrier réceptionné le 27 septembre 2024,

Conformément à l'article L.270 du Code Electoral, Monsieur DUMON Michel, suivant sur la liste « Alliance Citoyenne Vous Avant Tout » est amené à le remplacer.

L'information a également été transmise à Madame la Sous-Préfète de l'Arrondissement de Lens.

Dûment informé par courrier et convoqué à la réunion par lettre du 2 octobre 2024, il convient de l'installer dans ses fonctions de Conseiller Municipal.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **PREND ACTE** de l'installation de Monsieur DUMON Michel en qualité de Conseiller Municipal.
- **PREND ACTE** de la modification apportée en conséquence au Tableau du Conseil Municipal.
- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre  
Le Maire,  
Tony FRANCONVILLE



REÇU EN PREFECTURE

le 09/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216202747-20241008-DEL01\_08102